



Mémoire et solidarité

Groupe thématique
« Histoire et devoir de mémoire »

Décision de mise en place du GT « histoire et devoir de mémoire » lors de la réunion de l'instance plénière du 19 novembre 2013. Installation le 25 février 2014.

- Sujet méritant une attention particulière
- Nécessité d'une bonne information sur le projet
- Discussion sur la compatibilité du projet avec le site historique des Plages du Débarquement et son projet d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO

LES MEMBRES DU GROUPE :

- **Collectivités** : Conseil Régional – Conseil départemental du Calvados - CU Caen-la-Mer - communes d'Arromanches, Colleville-Montgomery, Colleville-sur-Mer, Courseulles-sur-Mer, Ouistreham, Merville-Franceville, Saint-Laurent-sur-Mer, Ver-sur-Mer et Vierville-sur-Mer - .

- **Gestionnaires de sites historiques et musées** : ABMC – CWGC – Juno Beach Center -

- **Associations mémorielles** : Comité du Débarquement - Amicale des anciens du Commando Kieffer – Port Winston – 46^e Royal Marine Commando.

- **Services de l'Etat** : Préfecture maritime – SGAR - Sous-préfecture de Bayeux – DRAC – DIRECCTE - DDTM Calvados – ONACVG - DRASSM

- **Autres** : EDF EN - Cluster D-Day du CRT – OT Bayeux Intercom – Fédération française de voile

Les axes de réflexion

3 axes de réflexion ont été retenus au cours des différentes réunions du groupe; tous ont pour but de développer la connaissance par le grand public du caractère maritime du Débarquement de Normandie :

I - Installation de panneaux d'information présentant les enjeux maritimes du Débarquement de 1944 sur les principaux sites depuis lesquels le parc est visible;

II - Dénomination des 75 éoliennes en rapport avec les opérations maritimes du Débarquement de Normandie;

III - Réflexion sur le contenu de l'espace dédié à la mémoire du Débarquement dans la future maison du parc éolien qui sera implantée à Courseulles-sur-Mer.

Installation de panneaux d'information présentant les enjeux maritimes du Débarquement sur les principaux sites depuis lesquels le parc est visible.

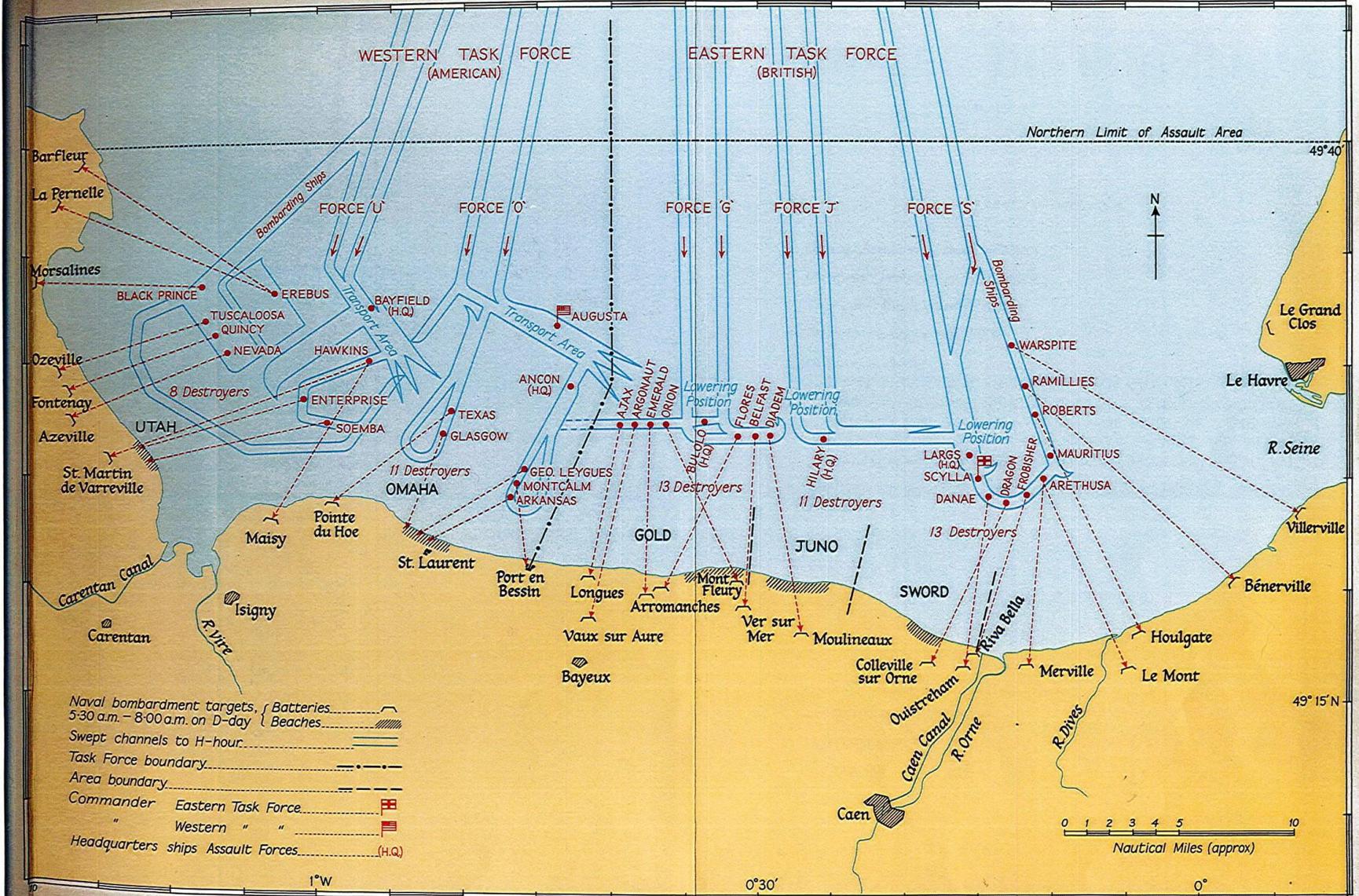
- Contenu à définir
- Localisation à définir

Dans le cadre du dépôt de la candidature des « Plages du Débarquement, Normandie 1944 » à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial par la Ministre de la Culture, le 26 janvier 2018, un projet de plan de gestion du bien a été défini par la Région.

Dans ce cadre, une réflexion est menée sur les nouvelles signalétiques des sites du Débarquement et leur cohérence avec le projet d'inscription UNESCO d'où la création le 14 septembre 2017 d'une association de préfiguration de la gouvernance du bien qui s'assurera de la bonne coordination de toutes les initiatives.

Le projet d'installation des panneaux devra lui-même s'inscrire dans cette réflexion générale.

OPERATION 'NEPTUNE' - THE NAVAL BOMBARDMENT



Sous-groupe « Noms des éoliennes »

Présidence par Monsieur Jean QUELLIEN, professeur émérite de l'Université de Caen.

- Réunion du 31 janvier 2018 a défini la méthode de travail :
- Noms de navires uniquement;
- Navires qui ont joué un rôle particulier durant le Débarquement ou la Bataille de Normandie ou qui ont une véritable histoire, susceptible d'intéresser le public;
- Respect d'un certain équilibre entre les différents types de navires, leur tonnage, leur secteur d'intervention (5 plages de Débarquement), leur nationalité, leur participation directe aux combats ou leur contribution en matière de logistique...

Un exemple : « La Combattante », destroyer des Forces navales françaises libres qui a pris part aux opérations du 6 juin 1944 et qui amena le Général de Gaulle le 14 juin 1944. Touché par une mine allemande, ce bâtiment coule le 23 février 1945, entraînant la mort de 67 hommes d'équipage.

- Création au sein de la Maison du Parc de Courseulles-sur-Mer d'un espace présentant les enjeux maritimes du Débarquement et de la Bataille de Normandie et le rôle stratégique de la marine alliée
- Rappel de l'installation et du rôle des ports artificiels A et B
- Descriptif de chacun des 75 bâtiments dont le nom aura été donné aux 75 éoliennes du parc